Image not found or type unknown

Retenue sur solde de tout compte

Par **Cspeeg**, le **15/05/2024** à **10:44**

Bonjour,

J'ai été en CDD dans une boîte de distribution automatique.

Ceux ci on mis fin à mon contrat car je cite "votre fils est trop malade". Sa pose déjà le cadre du niveau de l'entreprise.

Nous sommes amené a récupéré des caisses dans les machines pour les ramener a l'entreprise. Mon chef m'annonce une caisse est manquante. Je ne sais pas où elle est et plusieurs personnes auraient pu y toucher a par moi.

Cependant ils m'ont retenue le montant de la caisse sur mon solde de tout compte ont ils le droit ?

Ils ont mis une ligne "acompte d'avril" pour justifier cette ligne.

J'ai demandé par mail pourquoi cette ligne le comptable me dis que sa correspond a l'écart tant que ce n'est pas trouvé il ne me rembourse pas.

Que puis-je faire ??

Merci !!

Par **Marck.ESP**, le **15/05/2024** à **11:26**

Bonjour et bienvenue

Le mail est insuffisant, il faudrait d'abord contester par courrier recommandé avec AR et vous faire épauler par un syndicat représentatif.

Par **Cspeeg**, le **23/05/2024** à **18:25**

Je viens de voir votre message et vous en remercie vivement !! Je vais faire le nécessaire rapidement. J'ai reçu une belle réponse par mail ci joint qui confirme encore cette fois ci qu'il

font comme ils l'entendent. Désolé pour la non réponse a votre message et vous remercie encore pour le temps accordé !!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés